



dernière mise à jour 13 SEPTEMBRE 2006 - révisé

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET INSTRUCTIONS DE LIVRAISON POUR LE MATÉRIEL DES BANDES-ANNONCES (35MM)

Ce document décrit les spécifications techniques ainsi que les instructions de livraison pour le matériel des bandes-annonces (35 mm) projetées dans les cinémas représentés par Cineplex Média.

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – BANDES-ANNONCES (35MM)

Tous les éléments en français et en anglais doivent apparaître en plein cadre d'aspect cinématique, ratio écran standard (1:85:1) et ratio écran scope (2:35:1)

### Matériel requis – anglais

- 2 bases internégatives en polyester 35 mm (version standard)
- 2 bases internégatives en polyester 35 mm (version scope)
- 2 bases optiques en polyester 35 mm bande-son\*
- 1 exemplaire justificatif

### Matériel requis – français

- 1 base internégative en polyester 35 mm (version standard)
- 1 base internégative en polyester 35 mm (version scope)
- 1 base optique en polyester 35 mm bande-son\*
- 1 exemplaire justificatif

...cont.

\*Bandes sonores optiques de 35 mm, bandes sonores magnétiques 35 mm mixées. Le niveau sonore ne devrait pas dépasser la norme des annonces diffusées à la télévision. Les bandes-annonces publicitaires sont projetées à partir de SR/SRD/SODS. Le producteur devrait engager ses fournisseurs à l'avance afin de respecter les dates d'échéances, soit 4 semaines avant le début de la diffusion.

### **IMPORTANT – RESTRICTIONS DU NIVEAU SONORE**

Cineplex Divertissement exige un niveau sonore qui ne dépasse pas 82 dB. Ce standard est basé sur les mesures du compteur Dolby LEQ Meter, le niveau sonore habituel des messages télévisés qui donne une valeur numérique à la moyenne sonore d'une séquence publicitaire. Le niveau sonore de 82dB est considéré par plusieurs organisations comme le niveau sonore maximal acceptable.

### **INSTRUCTIONS DE LIVRAISON – MATÉRIEL PROMOTIONNEL**

Un numéro de bon de commande de Cineplex Média sera assigné à tout matériel promotionnel devant faire l'objet d'une bande-annonce. Pour obtenir votre numéro de bon de commande, veuillez contacter Carol Brathwaite chez Cineplex Média, à l'adresse [carol.brathwaite@cineplex.com](mailto:carol.brathwaite@cineplex.com).

Votre matériel doit être envoyé avant la date d'échéance à notre maison de production:

Envoyez à l'attention de:\*\*

Allison Mitchell

Deluxe Laboratories

350 Evans Avenue

Toronto, Ontario, M8Z 1K5

[Allison.mitchell@bydeluxe.com](mailto:Allison.mitchell@bydeluxe.com) 416 205-8081

### **\*\*INSTRUCTIONS POUR L'ÉTIQUETAGE:**

Tout matériel envoyé chez Deluxe doit être étiqueté avec le nom du client, le titre, la longueur du message et la langue. Veuillez aussi indiquer le type d'élément envoyé (ex.: négatifs standard/scope, etc), la période de diffusion ainsi que le numéro de bon de commande fourni par Cineplex Média.

**Exemple d'étiquette (comment étiqueter votre matériel avant de l'envoyer chez Deluxe):**

Compagnie ABC

«Jouets dans la maison» 60 sec

Français – 2 x bases internégatives Flat & Scope

**CPX-011** (numéro de bon de commande assigné par Cineplex Média)

Diffusion: février 2007

### Conditions générales – bandes-annonces 35 mm

- Le matériel publicitaire est sujet à approbation par Cineplex Divertissement.
- Certains distributeurs n'autorisent pas la présentation de bandes-annonces avant leurs films. Pour cette raison, le nombre total d'écrans sera moindre qu'indiqué. Pour compenser, une réduction de 5 % du nombre d'écrans doit être appliquée.
- Les engagements nationaux ont préséance sur les engagements régionaux.
- Le nombre d'écrans peut faire l'objet de légers changements, sans préavis.
- Le matériel des bandes-annonces est requis 4 semaines avant le début de la diffusion.
- Les annulations doivent nous être envoyées par écrit 60 jours avant la date de diffusion. Aucune annulation ne sera honorée après ce délai de 60 jours. Les contrats signés en exclusivité de catégorie ne pourront pas être annulés.
- Si le matériel est livré en retard, Cineplex Média ne pourra pas garantir la date de diffusion prévue dans le contrat. Les annonceurs ne pourront pas bénéficier de réductions et/ou de reprises gratuites. Les retards peuvent aussi entraîner des frais supplémentaires – contactez votre représentant de Cineplex Média pour plus de détails.

N'hésitez pas à consulter votre représentant de Cineplex Média pour toute question supplémentaire.

*Merci de faire affaire avec nous!*